

pays intervention fleuve n° 1, sept. 2006

Le journal du COLLECTIF POLITIQUE SIDA EN AFRIQUE : LA FRANCE DOIT FOURNIR LES TRAITEMENTS

Les interventions: le travail du collectif	1
Récit 1 - L'unité de mon pays, c'est cela ma lutte	3
Récit 2 - Aujourd'hui, tu comprends le droit ou la vie autrement	5
La question des principes	7
À propos de la taxe sur les billets d'avion	10

Notre site internet : www.entretemps.asso.fr/Sida

Pour nous contacter : cpsa@laposte.net

LES INTERVENTIONS : LE TRAVAIL DU COLLECTIF

L'intervention et les catégories de réactions qu'elle suscite

Intervenir dans un lieu, c'est le choisir, y venir régulièrement pour soumettre nos principes et notre mot d'ordre sous la forme de tract ou d'affiche. Nos tracts sont distribués, ils sont lus ou refusés, des gens nous parlent. Nous voulons faire connaître notre mot d'ordre : « Collectif politique sida en Afrique : la France doit fournir les traitements », l'intervention a pour but de répandre l'idée que la France peut et doit le faire.

Lors de nos interventions notre mot d'ordre est entendu, les gens s'adressent à nous, ils nous parlent de tout, de choses qui ne sont pas forcément le sida ou la santé, mais c'est toujours une manière de parler du pays. En allant régulièrement sur un lieu pour y rencontrer les gens, nous menons une enquête sur le pays ; au fil des discussions, nous apprenons que notre déclaration est d'abord entendue comme un énoncé sur le mot « France ». Selon les gens, cela suscite différents types de réactions que nous proposons d'appréhender à travers quatre catégories.

L'absentement. – « Le sida en Afrique, oui ça m'intéresse... mais bon, la politique, la France... vraiment je ne vois pas », parler du sida en Afrique ne convoque ni interrogations sur l'épidémie, ni question politique quant à la position de notre pays face à celle-ci. Savoir que les traitements sont inaccessibles pour des millions de gens ne provoque qu'un intérêt apitoyé. Ce sont les pays qui sont absents : l'Afrique n'existe que comme lieu de la souffrance et de la misère, comme un monde séparé. L'absentement de la question des pays, de leurs rapports, fait que l'épidémie du sida paraît intraitable, voire naturelle. Elle est saisie comme le symptôme d'une séparation. Il ne saurait alors être question d'égalité d'accès aux traitements, du droit à la santé, mais seulement d'aide humanitaire et d'ONG.

La négation. – Le propos est ici polarisé par les mots « France » et « Afrique », plus exactement par le rapport de ces deux mots. Ce qui est nié, c'est la possibilité d'un nouveau rapport. Il y a deux types de négation. L'un se plaçant du point de vue de l'Afrique inscrit le rapport avec la France dans le postcolonialisme et voit dans notre mot d'ordre une nouvelle façon de s'immiscer dans l'histoire de l'Afrique. L'autre se plaçant du point de vue de la France refuse aussi tout rapport, soit avec l'argument de défendre l'indépendance de l'Afrique, soit avec celui de laisser l'Afrique « se débrouiller » avec son

indépendance. Les formes extrêmes de la négation s'expriment d'un côté par : « Il ne faut plus parler le français ! », de l'autre par : « Les Africains sont responsables de leur malheur. »

L'interrogation. – Cette réaction semble plus proche de notre proposition politique, l'interrogation cherche à s'exprimer en fonction de notre mot d'ordre. Elle porte sur la faisabilité du mot d'ordre d'un point de vue objectif : la France a-t-elle les moyens techniques, juridiques, etc. ? Souvent, ce qui est sous-jacent à ces questions c'est l'impossibilité de voir la France fournir les traitements. Les arguments objectifs (coût des traitements, manque d'infrastructures, rôle de l'Europe...) permettent de discuter notre proposition mais éloignent de sa mise en œuvre pratique. L'interrogation cherche à restreindre l'intervention à un rôle informatif. Est écarté l'élément de décision et d'engagement politique que contient notre mot d'ordre. L'interrogation met à distance la dimension du choix.

Le récit. – Dans ce cas notre intervention libère une parole, ce que nous appelons un « récit ». Les gens nous livrent des récits mettant en jeu leur propre parcours et leur rapport à la France. Qu'il s'agisse de principes, ces gens le comprennent et le prouvent. Le récit trouve un espace dans nos interventions car s'y expose clairement nos principes : il y a des gens, il y a des pays, il y a un seul monde. Comme notre proposition politique, le récit émane de ces principes et il tend à les exemplifier. L'expérience personnelle est au cœur du récit, c'est ce qui les rend riches et instructifs. Au fil des interventions, est venue pour nous la question de rendre compte de ces récits et de les intégrer dans un processus politique : c'est un des objectifs du présent journal.

L'intensité relative aux lieux d'intervention et le croisement

Nous intervenons en différents lieux que nous avons choisis : au métro Château-Rouge, à la gare de Noisy-le-Sec et sur l'esplanade de la Défense. Ces lieux se différencient selon la fréquence avec laquelle nous y rencontrons telle ou telle catégorie. Il y a donc une intensité propre à chaque lieu lors de nos interventions.

À la Défense, le peu de gens qui nous parlent le font soit sur le mode de l'absentement (n'envisageant, par exemple, que l'aide humanitaire), soit sur le mode de l'interrogation (Pourquoi la France et pas l'Europe ? La France a-t-elle la capacité d'une telle décision ?...). Tout cela pour aboutir souvent à : la France doit s'en tenir aux « exigences de la communauté internationale », ce qui revient à dire que la France ne doit pas se déterminer en tant que pays face à l'épidémie.

À Noisy-le-Sec, nous rencontrons l'ensemble des catégories (dans une très faible intensité), ce qui en fait un lieu pour nous fort singulier.

À Château-Rouge enfin, c'est la catégorie des récits que nous rencontrons avec la plus forte intensité. Ils nous sont souvent présentés comme la preuve que notre interlocuteur connaît très bien ce dont nous parlons : « Écoute, je sais de quoi tu parles dans ton tract, je vais te raconter quelque chose... » Néanmoins, cette proximité ne veut pas dire qu'un sens politique soit donné par le récit lui-même. Le récit, aussi riche soit-il, n'est pas une déclaration politique.

Nous percevons alors que l'intervention a plusieurs dimensions : celle de l'enquête, qui par exemple nous permet d'exposer les catégories, et celle qui consiste à faire se croiser ces catégories, ces lieux. L'intervention doit s'installer dans un lieu, rencontrer des réactions et travailler de l'intérieur de ces réactions. Mais, elle doit aussi amener dans un lieu quelque chose qui lui est extérieur et qui provient d'une autre intervention, c'est-à-dire faire en sorte d'établir des croisements entre les gens (après tout, c'est cela un pays : un lieu constitué de croisements). Les récits forment la catégorie la plus proche et la plus encourageante pour notre intervention, parce qu'elle est particulièrement appropriée aux croisements. Une tâche de l'intervention devient alors : comment amener le récit à notre processus politique ? Comment faire qu'un récit fasse déclaration ? L'idée première du journal vient de là : passer de la forme orale des récits, tels qu'ils sont racontés à nous seuls, à une forme écrite, tels que tout le monde pourrait les lire dans le journal. Ce travail va dans le sens du croisement, du déplacement. Tout le monde peut entendre le récit, il est rendu public, ce qui a évidemment des conséquences pour celui qui le

livre et aussi pour celui qui le lit. Le journal doit ainsi être au service de l'intervention, il va permettre d'écrire et de transporter ailleurs les récits. Les récits vont entrer en résonance avec les autres formes de réaction et permettre de sortir de l'impression qu'il ne peut pas y avoir d'énoncés sur le pays.

Que faire si vous êtes d'accord avec notre mot d'ordre ? Vous pouvez :

- diffuser le journal ;
 - nous envoyer vos commentaires (nous voudrions que ces commentaires deviennent une rubrique du journal) ;
 - nous proposer des articles ;
 - intervenir avec le collectif ;
 - nous proposer des occasions d'intervention (réunion, radio...), de nouveaux lieux d'intervention ;
 - participer aux réunions publiques du collectif.
-

RÉCIT 1 — L'UNITÉ DE MON PAYS, C'EST CELA MA LUTTE

La rencontre

Un samedi, faisant le prêche dans la rue, j'ai rencontré S., accompagnée de L., qui m'a tendu un tract, cela m'a beaucoup intéressé. J'ai immédiatement exprimé mon sentiment de gratitude du fait que des étrangers pensent à ces pauvres Africains qui meurent du sida. Car, dans les réunions entre Africains, le sida est souvent le moindre des soucis. S. et L. m'ont parlé, j'ai adhéré à l'idée, je la soutiens et j'y participe jusqu'à ce qu'elle puisse aboutir.

Au départ, ce qui m'a étonné, c'est que des gens prennent conscience du problème qui existe en Afrique. Nous, Africains, croyons que les Occidentaux sont nos ennemis, qu'ils ne voient jamais nos problèmes. L'Occident est capitaliste : « La vie des Africains, c'est le moindre de mes soucis ! Les soucis, ce sont mes problèmes à moi ! » Or, il faut prendre le problème à bras le corps, une population malade ne peut rien faire.

Le prêche

Ici, en France, cela fait six ans que je fais le prêche, compte tenu du comportement des Africains, en particulier ceux de la communauté de la République démocratique du Congo dont je suis ressortissant. Nos représentants diplomatiques ne prenant pas du tout leur responsabilité pour l'éducation de la communauté, nous avons jugé opportun d'organiser ce type de prêche pour ramener à l'ordre ceux qui ont un comportement déplacé, pour qu'ils se conforment à la loi du pays qui nous accueille. Partant des principes bibliques qui interdisent à l'homme de faire du mal (débauche, vol, arnaque), nous rappelons à nos auditeurs qu'ils doivent se conformer à ces principes qui ne sont pas si éloignés que cela de la loi du pays qui nous accueille.

Pendant le prêche, des gens s'arrêtent, ceux qui sont touchés par le message. C'est comme dans la parabole du semeur : si cela tombe sur « la bonne terre », la personne s'arrête, et si cela tombe sur « le caillou », je ne suis pas fatigué de reprendre ce que j'ai « semé ».

Déjà en RDC, je faisais le prêche. Nous avions une grande assemblée et toujours le même idéal. Le prêche est un travail que je fais gratuitement, et pour subvenir à mes besoins, ici en France, je travaille comme agent de sécurité. Quand saint Paul est allé prêcher chez les Corinthiens, il n'était pas à la charge des autres pour sa subsistance, il se débrouillait lui-même. On donne un exemple aux autres en travaillant, on montre que l'on n'aspire pas à l'argent facile.

Du Congo pour la France

Au Congo, j'étais enseignant, vingt ans comme enseignant au lycée. J'ai fait parti d'un syndicat d'enseignant. Je luttai pour les droits des enfants.

Tout a commencé lors d'un séjour de formation en Europe sur les droits de l'homme et de l'enfant. Je dirais que mes yeux étaient grands ouverts, j'ai appris beaucoup de choses : j'ai reconnu comme mes droits ce que dans mon pays je prenais pour des faveurs. Mon retour au pays coïncidait avec une grève des enseignants et du personnel administratif suite à six mois de salaire impayé. Militant au syndicat, je me suis associé à un meeting organisé dans le bâtiment administratif du ministère de la Fonction publique. Et là, j'ai tout dit : « Nous nous sommes trompés, ce que nous pensons être des privilèges, des actes de bien, des faveurs, ne sont que nos droits. Le salaire c'est un droit ! sinon, comment peut-on vivre ? on doit voler ? Voilà ce que j'ai vu en Europe. Nous devons enlever le bandeau qui nous voile les yeux : un dictateur chasse l'autre... »

J'avais déjà un précédent. Six mois avant ce meeting, j'étais intervenu sur une radio pour parler de la politique du gouvernement en matière d'éducation. J'y avais décrit que cette politique ne permettait pas la scolarisation des enfants : seulement 30 % des enfants à l'école, alors même qu'il en y avait 90 % dans les années soixante-dix. Le gouvernement menait la même politique que Mobutu : enseignement sélectif, seuls les riches peuvent étudier, même chose pour les soins, pour le sida, aucun porte-monnaie africain ne peut payer cela. Les services de sécurité m'ont interpellé et ils m'ont fait signer un document m'interdisant de faire d'autres interventions publiques. Après le meeting, j'ai été recherché puis arrêté et jugé par la cour militaire, un tribunal d'exception. J'ai été condamné à la prison. J'ai dû m'échapper et venir en France.

En France, on m'a refusé l'asile politique. Personne ne m'a pris en charge, je me débrouille. Je ne suis pas un « réfugié économique », je ne mourais pas de faim. Je ne manquais pas de pain, ce qui me manquait c'était les droits humains. Je suis prêt à rentrer chez moi s'il y a la démocratie. Pas plus tard qu'il y a trois ou quatre jours, une marche silencieuse a été réprimée. Même ce matin il y a eu un blocage, on ne peut plus avancer. Nous ne sommes pas là pour voir tout en noir, mais ce sont des monstres que nous avons dans le pays ; même en URSS, il n'y a pas eu quatre vice-présidents et un président. Ce sont des seigneurs de guerre.

Lumumba, lui, c'était un vrai nationaliste, je le compare à De Gaulle. De Gaulle voulait libérer la France pour l'unité de la France. Lumumba a voulu conquérir l'indépendance pour l'unité du Congo. C'est à tort qu'on l'a taxé de communiste, même si bien sûr il avait des sympathies pour le monde communiste.

Vérité et unité nationale

J'ai toujours été pour l'unité de mon pays, c'est cela ma lutte. Je suis un nationaliste, la lutte des nations, c'est l'unité et l'entente. Compte tenu de ce qui se passe depuis l'indépendance, une commission de vérité et de réconciliation, comme celle d'Afrique du Sud, est indispensable pour l'unité et l'avenir du Congo. Je pense que cette expérience qui a réussi en Afrique du Sud peut réussir partout.

Les gens doivent savoir qui a fait quoi et, d'abord, comment et par qui a été tué Lumumba, car ils se sont foutus du peuple congolais. La mauvaise gestion, où est passé l'argent, qui a pris quoi. Nous voulons savoir et il faut demander pardon. C'est un mea culpa qu'il faut faire. Au Congo, les gens ne sont pas si mauvais, ils pourraient le faire dans cette commission de vérité et de réconciliation. Il faut déblayer pour reconstruire une bonne maison : savoir si les ruines sont profondes, les déterrer pour construire sur des bases saines. C'était le but de la Conférence nationale souveraine initiée par les Béninois. Mais le système a dérivé vers les problèmes économiques en abandonnant les questions politiques. Ça a échoué car les gens ont voulu que cela échoue. Les gens ne veulent pas dire la vérité ; on ne doit pas les forcer, ils doivent consentir. Le mandat de gouvernement transitoire est prolongé jusqu'au 30 juin, les élections sont repoussées au mois de juillet. Au Congo, tout le monde veut savoir qui a les mains propres.

Que la France fournisse les traitements contre le sida au Congo, c'est possible puisqu'il existe plusieurs canaux d'échange d'État à État. Mais, la France a abandonnée l'Afrique et le Congo. À l'époque de Giscard d'Estaing, le président congolais était un grand ami de la France, sous Mitterrand ç'a été plus difficile, et actuellement il n'y a plus rien.

Si la France aidait le Congo avec les médicaments contre le sida, je considérerais la France comme un pays ami, car un peuple en bonne santé est un peuple qui peut produire. Cela permettrait au Congo de retrouver ses bras forts. Mais pour que la France ait l'idée de faire ça, il faudrait qu'il y ait une unité là-dessus.

Le Congo c'est un peu la Chine de l'Afrique, celui qui coopère avec lui ne perd rien, il récupère toujours ce qu'il investit. Le Congo est riche en ressources naturelles, mais comme il n'y a pas l'unité c'est facile de piller ces richesses. Celui qui détient le pouvoir les brade en coopérant avec un pays profiteur. Or, quand il y a l'unité, ce sont les deux pays qui y gagnent : nous avons donné et nous avons reçu.

L'éducation

Il y a eu trois vagues d'immigration du Congo vers la France. D'abord, des étudiants qui venaient puis rentraient, ceux-là agissaient vis-à-vis de l'éducation. La deuxième vague, celle de l'époque de Mobutu, était organisée par le pouvoir. Ces gens étaient mal informés, ils ne parlaient que de la dette coloniale, ils ont adopté un comportement déshonorant qui perdure et disqualifie ma communauté. La troisième vague c'est celle des gens qui ont fui les problèmes politiques. Ils agissent comme ceux de la première vague, accordant de l'importance à l'instruction et l'éducation.

La colonisation, c'est vrai que c'est un moment de l'histoire du pays, mais il faut évoluer, or les dirigeants congolais n'ont pas évolué. Le boulevard Barbès va être remis à neuf, on ne va pas s'en plaindre ! Il faut que les Africains commencent à s'exprimer par des actes. Il y a trop de discours, on a trop parlé.

Cette forme d'unité sur la dette coloniale n'est qu'une unité d'apparence car elle empêche le vrai, les gens s'en servent d'alibi pour négliger la réalité du pays. Pour éviter de discuter, on se cache derrière un discours qui ne veut plus rien dire. Le discours doit changer. L'éducation y est pour beaucoup. On peut commencer par l'éducation, et il est sûr que l'on aura de bons résultats pour l'unité. La bonne éducation, c'est l'altruisme, l'amour du prochain.

Un jour, peut-être, j'aurai l'occasion dans mon pays de faire de la politique ouverte, j'apporterai une petite contribution. La politique pour dire la vérité.

RÉCIT 2 — AUJOURD'HUI, TU COMPRENDS LE DROIT OU LA VIE AUTREMENT

Peux-tu dire où et comment tu nous as rencontrés ?

J'avais compris quand j'ai lu votre tract. Ça m'a fait chaud au cœur. Ça vous fait chaud au cœur, des européens qui se mobilisent pour une cause africaine. Je dis « l'Afrique », puisque c'est avant tout une cause africaine. En tant qu'Africain, on a l'amour pour ça et c'est pour ça notre chaud au cœur.

Mais, la première fois, tu n'étais pas contente.

La première fois, je n'avais pas apprécié le fait qu'on parle directement de l'Afrique. Je n'ai pas apprécié, parce que ici on montre toujours de l'Afrique le côté négatif. Or vous, vous avez tout pillé, tout volé, et moi, je ne peux pas faire quoi que ce soit. C'est vrai, je me rappelle, je vous ai dit : « Nous, Africains, nous avons nos envoyés, nos dieux à nous – comme Mandela et Thabo Mbeki –, nous n'avons pas besoin de votre pitié ou de votre aide ! » Mandela et Mbeki, ce sont nos médiateurs. Mais je me rends compte que les Africains font plus appel aux Européens qu'à eux.

Et que faisais-tu au marché ?

Je vends des safous. Lundi, jeudi, samedi, il y a des arrivages. Lundi et jeudi par Air France, et le samedi par la compagnie camerounaise. Sinon, je les prends aux importateurs. Je les vends pour gagner ma vie, malgré les multiples arrestations par la police française, la multitude de gardes à vue.

Garde à vue ?

Oui, ils te prennent, ils prennent les marchandises et les mettent à la poubelle. J'ai dormi au commissariat. Il y en a parmi nous qu'ils ont rapatriés au Cameroun. D'autres sont restées une semaine en centre de rétention.

Nous-mêmes, depuis que nous intervenons, nous avons remarqué un changement dans l'attitude de la police.

Oui, ils sont devenus plus embêtants. La France fait de nous des sans-papiers, des immigrés. Par contre, un blanc chez nous est un envoyé du ciel, un petit dieu. D'abord, c'est un « coopérant » et pas un « immigré ». Pour lui, la question des papiers n'existe pas. Il a droit à tout, et il peut tout prendre, même s'il ne paye pas. Il manipule les filles comme il veut. Ici : les papiers. Ici, on se heurte au problème des papiers. Ensuite, le logement : j'ai 16 m², je paye 500 euros.

Tu n'avais pas idée de tout cela avant de venir ?

Je ne savais rien du tout en arrivant. Je suis venue ici pour une raison précise, en connaissance de cause. Le côté positif de la France, c'est les soins, c'est ce qu'il y a de social. L'aide médicale, c'est un peu notre lot de consolation. Quant au travail : déjà tu n'as pas de papiers, alors pour trouver du boulot... Peut-être serveur pour 20 euros, peut-être même on te les vole, et tout ça jusqu'à être régularisé un jour.

Je regarde la France. J'observe, je regarde. Je la regarde d'un seul œil. Mais, je la regarde aussi des deux yeux parce qu'elle m'a donné un fils. J'ai eu ce que je voulais. Moi, j'ai trouvé mon bonheur en France.

Tu savais avant de venir que tu voulais un enfant ici ?

Oui, je suis venue pour les soins. D'autres, c'est pour des difficultés de trésorerie. Tu entends dire que le balayeur de route en France touche 800 000 francs CFA. Les parents vendent la maison pour que tu viennes. Ensuite, ils disent : « Tu balaies la route depuis un an, pourquoi tu n'envoies pas d'argent ? »

Pourquoi la vérité sur ce qui se passe ici ne se transmet-elle pas ?

Il y a des filles qui font la pute, puis elles reviennent, elles ont de grosses voitures, elles installent leurs parents, elles mènent la grosse vie. Comment tu vas dire ça. Moi, je dis ça, ma mère me dit : « Je ne veux pas entendre ce mot-là ! » Nous, on souffre, on a les mains salies. Regarde mes mains pour des mains de jeune fille ! Ma mère entend dire au pays : « Ta fille, elle vend des safous », ça la rend folle, parce qu'elle a l'idée des safous de l'Afrique, qu'on laisse sur les clôtures, elle ne sait pas qu'ici c'est une nourriture importante et un moyen de survivre.

Pourquoi les gens en achètent-ils ici ?

Cela vient de l'Afrique centrale et du Cameroun. Les Zaïrois, qui ont une grande communauté ici, en achètent, car chez eux il n'y en a pas assez. Ils sont quatre-vingt millions, nous seulement quinze millions. Au Cameroun, c'est une nourriture de pauvres.

Tu avais un commerce au Cameroun ?

Oui, je l'ai gardé. Je vendais de la layette, tout pour l'accouchement. Je menais une vie paisible, mais je n'avais pas l'essentiel qu'une femme peut avoir.

Depuis combien de temps es-tu ici ?

Quatre ans. C'est long. En Afrique, on dit que rien ne dépasse le blanc. Si tu meurs alors que tu es allé chez les blancs, on dit que tu serais mort dix ans avant. J'aimerais que vous voyiez l'Afrique. C'est comme revenir cent ans en arrière. C'est pas la même chose.

J'entends que la question des soins, c'est très important.

Absolument. Vraiment important. Dès que tu sors de l'aéroport, cela te saute aux yeux, combien c'est important. Et puis, prenons les choses au commencement. Déjà, le prisonnier, il n'a aucun droit. Même un repas, il n'en a pas.

Il y a beaucoup de prisonniers ?

Il y a trop de prisonniers. Ils sont tassés et on ne leur donne pas à manger, ils mangent des rats, qu'ils attrapent dans les cellules. J'ai un ami qui est juge. En Afrique, on appelle le juge, pas l'avocat. Le juge met en prison le temps qu'il veut. Par rapport à ça, je trouve que le droit existe ici.

Aujourd'hui, tu comprends le droit ou la vie autrement ?

La vie autrement. Il y a les papiers et ceux qui en profitent.

C'est peut-être encore plus dur pour les femmes que pour les hommes ?

Non, c'est plus dur pour les hommes. Une femme peut aller dormir chez un homme. Avec ou sans désir, tu dois coucher avec lui. Au moins, tu peux porter plainte. Un jour, je suis rentrée là où j'habitais, c'est moi qui payais le loyer, mais je dépendais de celui qui avait donné son nom pour la caution. Je suis rentrée et j'ai trouvé une nouvelle serrure sur la porte. Toutes mes affaires étaient restées à l'intérieur. Eh bien, c'est comme ça ! J'ai parlé à la propriétaire qui me connaissait, elle me voyait tous les jours, mais elle m'a dit : « C'est comme ça puisque la caution n'est pas à ton nom. » Après, je suis venue ici.

LA QUESTION DES PRINCIPES

Au départ, il y a une déclaration¹ en apparence très simple. Étant donné la gravité de l'épidémie du sida en Afrique noire, nous demandons que notre pays, la France, fournisse gratuitement les médicaments antiviraux à ses anciennes colonies d'Afrique. Mais, à l'usage, à vouloir tenir sur ce point, en apparence de simple et sage humanité, on s'aperçoit que dire cela est interdit et impossible, ou, en tous cas, c'est d'une difficulté terrible et requiert une obstination qui force à l'invention.

Interdite, cette déclaration l'est dans la totalité des journaux et médias. En quatre années, aucun n'a accepté de la publier. Dans les journaux et médias, il est obligatoire de parler du sida en Afrique en termes de malheur : les pauvres ! d'argent : le prix des médicaments ! d'aide dite « humanitaire » : la charité, les ONG ! et enfin de ce qui est appelé « la communauté » qualifiée d'internationale : ONU, OMS, OMC, G7... Il faut qu'il soit bien entendu, en fait il faut qu'il aille de soi qu'on se trouve bien en contrebas de toute possibilité d'envisager qu'il y aurait une situation, celle de l'épidémie dans chaque pays, traitable et à traiter.

Quand nous intervenons, nous rencontrons largement l'accord tacite sur cette impossibilité. La France doit fournir les traitements... Mais est-ce qu'on peut se mêler des affaires du pays comme si pays il y avait ? Il semble que la France, cela n'existe pas, en tous cas pas pour les Français. Plus exactement, la France, c'est justement là où on peut ignorer la France, ce qui est justement le privilège des Français, et il s'agit de faire en sorte que cela continue comme ça. Cela fait partie des choses qui ne se disent pas, mais que tout le monde sait. Y a-t-il quelqu'un ici qui ferait quelque chose, quoi que ce soit, pour « la France » ? Sans doute quelques étrangers, des ouvriers immigrés.

Alors nous nous sommes dit, c'est cela qu'on doit faire, on va se mettre à parler du pays, de la France, on va faire un journal – ce journal – pour cela. Mais est-ce possible, n'est-ce pas pour ce pays beaucoup « trop tard » ? On n'en sait rien et on ne peut pas le savoir, car il ne s'agit pas d'histoire, encore moins de substance. Un pays n'est jamais que ce que les gens qui y vivent en font à un moment donné. Ce qui est fait et pensé sous son nom. C'est pourquoi les assertions en apparence « réalistes », telles que : la France est ceci, la France est cela, trop vieille, trop petite ! etc., ne correspondent en vérité à aucune réalité, elles ne sont qu'une façon d'écarter la question. Traiter la question revient à demander : quel est pour vous le point qui fait principe ? Y a-t-il pour vous un point qui fasse principe ? Or, ce qui nous apparaît maintenant clairement, car cela fait bilan de nos interventions, c'est que dans l'immédiat, tout le problème est de pouvoir en venir à parler des principes. À rendre visible la question des principes. Non pas : quels sont vos

1. Cf. page 13.

principes ? – alors la discussion sur le pays serait déjà ouverte –, mais la question du principe d'un principe : oui ou non à la fin des fins avez-vous un principe au moins, et peut-on discuter des principes et de leurs conséquences ? Cette question-là, y a-t-il moyen de l'aborder ?

Nous avons mis en avant trois principes : il y a des gens, il y a des pays, il y a un seul monde. Il y a des gens, tous les gens ont droit à l'existence, par exemple, ont droit d'être soignés. Il s'ensuit qu'on doit considérer qu'il y a un seul monde. Nous avons ajouté : poser cela ouvre à la question du rôle joué par notre pays dans le monde. Cela ouvre une proposition sur la France : se compter au nombre des pays qui vont de l'avant par rapport au droit des gens, et agir en conséquence. Mais l'expérience nous a montré qu'il est très difficile d'en venir là, et plus précisément, ON N'EST PAS LIBRES d'en venir là. Accepter, entériner, manifester qu'on n'est pas libres d'en venir là constitue justement le consensus français.

Rendre visible la question des principes revient tout bonnement à rompre le consensus. C'est pourquoi notre affaire n'est pas une mince affaire.

Cela conduit à remarquer que nous vivons dans une ambiance de propagande de temps de guerre. Il y a un cadre obligatoire qui fixe ce qui peut être dit, écrit et même pensé. Mais ce qui est particulier à cette propagande de guerre-là, c'est que le cadre n'est pas nommé et rien n'est déclaré, il faut que ce soit comme évident, comme naturel, non seulement la guerre n'est ni nommée ni déclarée, mais même, tout au contraire, on doit sentir la paix et la sécurité, car notre guerre n'est pas ici et son impératif est qu'on n'ait pas à en connaître. On est en guerre non déclarée contre des ennemis non désignés et c'est une guerre qu'on ne fait pas et qu'on ne doit pas avoir à faire. Le cadre obligatoire de ce qui peut être pensé et dit, en tous cas publié, est d'autant plus strict, la censure d'autant plus vigilante que les ennemis ne doivent pas être visibles : il doit s'agir d'une évidence consensuelle qui s'impose d'elle-même, à laquelle chacun participe, de sorte que tout propos sur le monde, toute nouvelle, se trouve déjà filtrée sans qu'il soit possible ni permis de questionner le principe de sélection et de filtrage. Or nous voulons justement arriver à parler des principes.

Des exemples. Guerre il y a, commençons par la guerre. Pourquoi doit-on considérer comme allant de soi que l'Iran ne doit pas avoir d'armes nucléaires ? Pourquoi certains pays et pas d'autres ? Ou bien il y a un principe, et ce devrait être tout le monde ou personne. Ou bien en réalité le choix est fait en fonction de camps dans une guerre à venir pas encore déclarée. Selon quel choix les États-Unis, seul pays à avoir déjà utilisé l'arme nucléaire, sont-ils habilités à décider qui doit l'avoir ou pas et à « punir » en conséquence ? Mais qui publie en France cette évidence ?

Pourquoi un attentat-suicide commis par un individu qui sacrifie sciemment sa vie (autrefois on apprenait Victor Hugo : « Mourir pour la patrie est le sort le plus beau ») est-il l'horreur suprême, tandis que le bombardement sur des civils par un militaire qui lance ses bombes ou ses roquettes puis retourne tranquillement à sa base est normal ? S'il y a un principe, ce doit être que toute vie compte et que, si conflit il y a, il s'agit d'épargner les civils – mais aujourd'hui on ne distingue plus les soldats des civils, au contraire même, on trouve anormal que des soldats soient tués au combat cependant que la mort des civils est jugée toute normale, mais non, cela dépend quels civils, là aussi donc des camps sont dessinés sans qu'on le dise. Dans le film *La Bataille d'Alger*, un journaliste français demandait à un dirigeant algérien arrêté : « N'est-il pas immoral et contre-nature que vos femmes transportent des bombes dissimulées dans des couffins, sous leurs vêtements ? » Le dirigeant algérien répondait : « Donnez-nous vos bombardiers, ou bien remportez-les : nos femmes ne porteront plus de bombes dans leurs couffins. » Aujourd'hui le discours est le même que pendant la guerre d'Algérie, ce qui diffère c'est qu'alors on savait que c'était un discours de guerre, la France en guerre pour conserver une colonie, et aujourd'hui ?

Venons-en à nos lois ici même. Toute vie a-t-elle la même valeur, tout crime est-il également punissable ? Non, on apprend maintenant qu'il peut y avoir des « circonstances aggravantes », telles que l'appartenance communautaire de la victime. Ainsi il faut considérer que certains comptent plus que d'autres ?

Y a-t-il un principe même formel qui préside dans le discours obligatoire d'ici au choix des bons (qui doivent connaître la paix et la sécurité) et des mauvais (dont la vie n'a pas à être prise en compte) ? Nous

n'en voyons aucun. Pendant un temps a circulé le mot « démocratie ». Mais aujourd'hui, c'est quoi la démocratie ? C'est que les peuples doivent choisir les dirigeants qu'« on » a choisis pour eux, sinon ils sont punis. La Palestine subit un embargo parce que les gens ont « mal » voté. Le président haïtien Aristide a été enlevé de force par des militaires français et américains : le peuple haïtien était puni par un embargo sévère depuis plusieurs années parce qu'il s'était obstiné à « mal » voter en le choisissant. L'embargo ne suffisant pas, Aristide a été enlevé. Dans tous les journaux français, l'enlèvement du président élu s'appelle obligatoirement « fuite » : « Après la fuite d'Aristide », etc. La censure concernant Haïti est totale. Il est impossible de faire publier un article, ou de montrer un film qui dit quelque chose sur la réalité de ce pays, alors que de tels documents sont montrés aux États-Unis.

Les États-Unis revendiquent ce qu'ils considèrent comme leur droit de faire la guerre à toute l'humanité si nécessaire, pour préserver leurs avantages matériels qu'ils considèrent comme « dus » à leur supériorité intrinsèque. Et de fait ils sont perpétuellement en guerre, leurs soldats à pied d'œuvre, n'hésitant pas à ravager un pays après l'autre (hier le Vietnam, aujourd'hui l'Irak). Tandis qu'ici... ici on publie certes les formidables déclarations de supposés penseurs, qui, étant penseurs, peuvent se hausser à dire : on n'a pas le droit d'être contre les Américains. Ainsi récemment Bernard-Henri Lévy s'étalait à la une du *Journal du dimanche* avec cette déclaration formidable : « Ceux qui sont contre l'Amérique et contre l'argent sont des fascistes ! » Pas le droit d'être contre eux, on sait là à quoi servent les « penseurs » officiels. Mais pas un seul, penseur ou pas, n'aura l'audace de dire « pour quoi » on est, positivement, pour quoi on doit tous être selon le consensus français.

Il faut donc conclure que ce fameux consensus relève de la loi du silence, c'est-à-dire d'une loi de bande. Voilà la thèse que nous proposons à votre jugement. La France vit sous une loi de bande, le consensus qui règne est la loi du silence de la bande, qui s'impose d'autant plus qu'on espère dans la bande profiter de sa part du braquage tout en restant lors des « actions » planqué au chaud derrière. (On peut à partir de là analyser la fascination exercée par les petites bandes, les faits divers, tant sur nos dirigeants que sur l'opinion publique toute entière.) C'est pourquoi il est si difficile d'en venir à parler des principes. Proposer un principe, donc un mot d'ordre valable pour tous équivaut à sortir du consensus français tel qu'il impose une loi de bande, c'est-à-dire un acquiescement obligatoire et implicite.

C'est à quoi précisément ce journal veut s'employer. Nous proposons : les gens, le pays et le monde, de façon claire et explicite, contre la loi de la bande qui s'impose d'autant plus violemment qu'elle n'est même pas capable de se dire. Au terme de cette réflexion, et au début de ce nouveau travail, nous comprenons pourquoi notre mot d'ordre « La France doit fournir les traitements » s'est trouvé interdit dans le consensus français. Où irions-nous, nous de la bande, si on faisait valoir que les Africains ont mêmes droits et mêmes besoins que nous ? Il est obligatoire que les habitants de l'Afrique, qui est terre de misère, étant des misérables, restent perçus comme relevant de la pitié, de la charité, de la compassion, bref de l'humanitaire, donc d'une autre loi que celle qui vaut pour nous. Pour nous il y a des droits, pour eux les miséreux c'est déjà bien si on leur fait l'aumône, il y a des œuvres pour cela.

Nous proposons qu'il y ait un principe. Selon ce principe, c'est sûr, les habitants de l'Afrique ont mêmes droits et mêmes besoins que nous. C'est pourquoi nous disons : il y a des gens, il y a un seul monde. Notons que ces principes, aussi explicites que la loi de la bande ne l'est pas, sont des principes porteurs de paix, quand la loi de la bande est celle d'une guerre de collaborateurs non déclarés. Nous proposons de nous compter au nombre des pays qui vont de l'avant par rapport au droit des gens. Nous publierons des récits et des interventions qui parlent des gens et des pays, y compris le nôtre, quelques nouvelles du monde du point du droit à la santé des gens, et la chronique et l'analyse du travail militant.

À PROPOS DE LA TAXE SUR LES BILLETS D'AVION

Issue d'un accord entre le Brésil, le Chili, la France et la Norvège, une taxe sur les billets d'avion est présentée comme un moyen de financer « l'aide internationale au développement » des pays pauvres. En France, cette taxe est entrée en vigueur le 1^{er} juillet dans le but de constituer des fonds, à la disposition de l'ONU, pour l'achat de médicaments contre le sida et les autres pandémies. À la charge des passagers d'avion, elle s'applique selon des critères de classe de voyage et de destination de vol : pour la France, cela va d'un euro (pour un voyage en classe économique dans l'Union européenne) à quarante euros (pour un vol en première classe à destination d'un aéroport hors de l'UE) ; sont ainsi taxés tous les vols décollant d'aéroports français.

D'abord, accordons à cette décision la qualité d'énoncer que, si l'on veut considérer la situation du sida dans le monde, c'est de l'accès aux traitements (ils existent !) dont il faut s'occuper. (Le fait de recourir à une telle taxe pour financer des traitements laisse aussi entendre que les dispositifs actuels de l'ONU sont jugés insuffisants.) Un autre trait de l'initiative est que la taxe ne s'impose pas d'elle-même, elle doit être décidée par chaque pays.

Mais mettre en place la taxe sur son territoire, est-ce suffisant pour que l'on puisse dire d'un pays qu'il prend ses responsabilités vis-à-vis des gens, du monde ? Qu'en est-il de la France ? Rappelons que depuis 1997 la France – son président – discours indignation et révolte à propos de l'épidémie de sida dans les pays pauvres, implore la mobilisation de tous ; tout en n'ayant rien décidé d'autre que de cotiser à l'Onusida (ce qui fait, par exemple, six fois moins de fonds mobilisés que le Royaume-Uni) : nul accord avec aucun pays pour fabriquer ou fournir des traitements. À la question de l'inégalité dans l'accès aux traitements, le dispositif de la taxe est donc à ce jour la seule réponse de la France. Pour cela, la France affiche une alliance avec le Brésil – qui, lui, a engagé depuis des années la fabrication de médicaments génériques pour les fournir gratuitement aux gens, au Brésil et dans sept autres pays (avec le programme « Brésil + 7 » : Bolivie, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Nicaragua, Paraguay, São-Tomé-et-Príncipe, et Timor-Oriental). L'accord sur la taxe est une manière pour la France d'approuver les initiatives du Brésil tout en s'estimant quitte d'en faire autant. Que peut bien vouloir signifier Chirac lorsqu'il fait de cette politique du Brésil un éloge qui ne s'accompagne d'aucune conséquence sur la politique de la France ? Le président français estime que fabriquer des génériques, les fournir gratuitement dans le cadre de programmes nationaux, voilà une politique exemplaire que la France compte... ne surtout pas suivre ! En réalité, cette politique, la France s'assied dessus ! Or, la France aurait très bien pu assortir l'accord sur la taxe à la décision de s'engager avec le Brésil à fournir gratuitement des traitements en étendant le programme « Brésil + 7 » à d'autres pays, comme ceux d'Afrique francophone.

La logique de la taxe n'a rien à voir avec celle d'un plan national. Elle ne porte en elle aucune politique précise. Il n'est nullement annoncé que cent pour cent des malades de tel ou tel pays pourront être soignés, c'est pourtant comme cela que s'énonce une véritable politique face à l'épidémie, c'est-à-dire un programme à l'échelle d'un pays entier. La taxe a pour objet de récolter des fonds afin de financer « prioritairement » (comprenons : « dans un premier temps » qui ne laisse en rien présager de ce qui sera financé dans un second temps) des traitements, mais encore faut-il qu'il existe des programmes dans les pays pour que ces traitements soient fournis à tous les gens qui en ont besoin. Avec la taxe, rien n'est décidé du cadre dans lequel les gens, de quelque pays qu'ils soient, pourraient être soignés ; il s'agit de constituer un nouveau moyen pour financer ce que la « communauté internationale » désigne par les mots d'« aide au développement ». L'idée de recourir à cette taxe pour l'achat de médicaments vient de ce que l'épidémie de sida est pensée comme un obstacle audit développement. Dans l'esprit de la taxe, ce n'est donc pas une question de santé publique à laquelle répondraient des mesures politiques précises, comme celles qu'ont décidées ensemble le Brésil et les sept pays cités plus haut.

Pour lutter réellement contre l'épidémie, le bon sens voudrait que l'on considère, pays par pays, ce dont les gens ont besoin et que l'on agisse en conséquence dans le cadre d'accords avec les pays concernés. Au lieu de cela, un pays comme la France se flatte de mener une politique en annonçant que le fruit de la taxe prélevée sur son territoire sera de « 200 millions d'euros », ainsi « 1,3 million de personnes environ seraient mises sous traitements », nous dit-on. Mais, qui sont ces gens ? de quels pays s'agit-il ? quel programme national va naître spontanément de la magie de ces chiffres ? La France ne s'en soucie pas, laissant à d'autres pays (comme le Brésil ou Cuba) le soin de mener les véritables politiques de santé. Toutefois, on comprend que l'annonce de ces chiffres, et de ce fait la taxe elle-même, soit bien accueillie par le Brésil qui a sa politique d'accès gratuit aux traitements à financer. D'où peut-être son alliance avec la France (passons ici les intérêts diplomatiques ou économiques des deux pays).

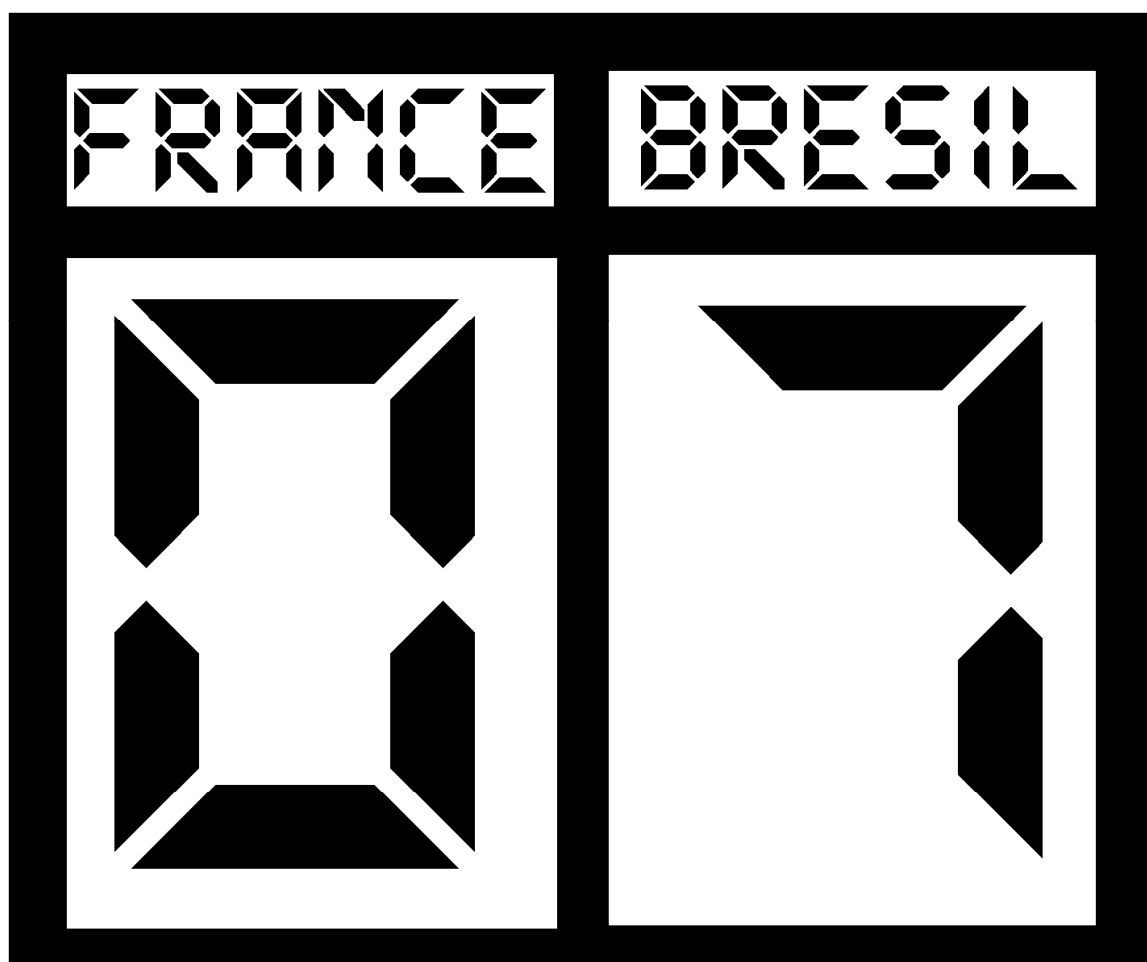
Pour finir, le dispositif de la taxe n'a aucune consistance politique ; sinon comment imaginer que dans le même pays cette mesure puisse être votée en même temps que des restrictions majeures des droits aux soins (décrets sur l'aide médicale d'État), pour ne parler que de ceux-là. La taxe ne nécessite d'engagement ni des gouvernements ni des habitants des pays qui l'adoptent ; en France, il n'est somme toute l'affaire que d'un président-diplomate et de ses quelques agents onusiens. N'entraînant aucune dépense budgétaire nationale puisque perçue sur le prix de billets d'avion, la taxe n'est même pas difficile à faire voter. D'autant que, concernant les seuls passagers d'avion, ce n'est pas non plus un impôt qui toucherait tous les Français, et dont la mise en place impliquerait quelque débat national. Et même les passagers d'avion, qu'en savent-ils : le montant n'est que symbolique et souvent pris en charge (dans le cas de voyages d'affaires ou organisés). Bref, voici ce que Chirac a baptisé « contribution de solidarité » : une histoire de comptables et de diplomates, pour faire bonne figure au sein de la « communauté internationale ».

A fortiori, si l'on convoque les principes du Collectif politique sida en Afrique pour savoir si la France manifeste là la volonté de fournir des traitements, la taxe ne correspond à aucun d'entre eux. *Il y a un monde* – mais de la taxe, il ressort qu'il y a d'un côté la « communauté internationale » et de l'autre les « pays en voie de développement », donc deux mondes. *Il y a des pays* – pourtant la France ne s'engage dans une politique de santé avec aucun pays touché par l'épidémie. *Il y a des gens* – or, de qui la taxe tient-elle compte si dans le pays personne n'en défend l'idée, et si elle n'organise en rien les soins dont les gens ont besoin ?

Chirac et ses gouvernements, ne souhaitant que mettre en avant une France de parade, ne veulent pas fournir de traitements. Il appartient à ceux qui ont une autre volonté de continuer à intervenir, comme le fait notre collectif, pour que la France agisse réellement comme pays qui peut et doit fournir les traitements.

COUPE DU MONDE

DE LUTTE CONTRE LE SIDA DANS LES PAYS PAUVRES



C'est le nombre de pays auxquels ils offrent les traitements contre le sida gratuitement à tous les patients.

*Collectif politique sida en Afrique : La France doit fournir les traitements
<http://www.entretmps.asso.fr/Sida/>*

DÉCLARATION INITIALE

(écrite en 2000)

Considérant que la gravité exceptionnelle de l'épidémie du sida, qui atteint des millions d'individus dans le monde et menace de destruction physique des peuples entiers, rend nécessaire, dès lors que cette maladie est contrôlable par des traitements éprouvés dans les pays occidentaux, une mobilisation et une intervention exceptionnelles,

nous demandons,

en conséquence de la déclaration adressée au nom de la France par Jacques Chirac aux délégués de la 13^e Conférence internationale sur le sida tenue en juillet 2000 à Durban, selon laquelle la France ne peut accepter que perdure la situation actuelle d'inégalité dans l'accès aux traitements,

que notre pays engage dès à présent pour son compte la production de médicaments antiviraux, afin de les mettre gratuitement, avec la logistique nécessaire, à la disposition des organismes de santé et des médecins des pays concernés par l'épidémie, notamment ceux des anciennes colonies et possessions françaises.

Naturellement cet appel à tenir les engagements français n'exclut en rien la lutte dans tous les pays d'Afrique et du monde : il est aussi un appel à ce que de toutes parts elle soit menée.